

PILOTEZ ET GAGNEZ DES LOTS LOGITECH G

du 18 octobre au 17 novembre 2024

ENTREZ DANS LA COURSE !!!

VENEZ TESTER VOS QUALITÉS DE PILOTE CHEZ BOULANGER
AVEC LES RACE DAYS MCLAREN LOGITECH G DU 18 OCTOBRE
AU 16 NOVEMBRE.

Vous avez l'âme d'un pilote? La vitesse ne vous fait pas peur?
Vous êtes tout simplement curieux ?

Prenez place dans un simulateur et défiez les participants lors
d'une course contre la montre sur le circuit du **Nürburgring**
dans Forza Motorsport **au volant d'une McLaren 620R.**

Les meilleurs concurrents pour chaque étape gagneront
des lots tels que des volants G923, des jeux F 12024,
des casques gaming Logitech G Pro X2 et des souris
gaming Logitech G Pro X superlight. Tous les
participants repartiront avec des goodies.

Le grand gagnant national remportera un simulateur
complet avec cockpit, volant et casque gaming et il
participera à la grande finale européenne dont le gros
lot est une Expérience VIP tous frais payés au McLaren
Technology Center en Angleterre.

Rejoignez-nous dans vos magasins pour tenter votre chance
aux dates suivantes :

CAEN		SAINTÉ		
ENGLOS:	MONDEVILLE:	MEULUN:	GENEVIÈVE:	AUBIÈRE:
du 18/10 au 19/10	du 25/10 au 26/10	du 01/11 au 02/11	du 08/11 au 09/11	du 15/11 au 16/11

Tentez votre chance, rendez-vous sur la grille de départ !



LOGITECH MCLAREN G CHALLENGE: + COMPÉTITION "RACE DAYS" + CONDITIONS GÉNÉRALES ("CGV")

CE CONCOURS N'EST SOUMIS À AUCUNE OBLIGATION D'ACHAT
CETTE OFFRE EST NULLE SI ELLE EST PROSCRITE PAR LA LÉGISLATION LOCALE EN VIGUEUR

La compétition de simulation de course sur le circuit de la communauté Logitech McLaren G Challenge (la "**Compétition**") est organisée par Logitech Europe SA, adresse officielle EPFL-Quartier de l'Innovation, Daniel Borel Innovation Center, 1015 Lausanne, Suisse ("**Logitech**").

La Compétition est une compétition de jeux vidéo en magasin organisée pour les clients en Europe (désignée individuellement par le terme "**Région**") et régie par les présentes CGV. Les présentes CGV constituent un accord obligatoire entre Logitech et les participants à la Compétition ("**Participants**") et régissent les activités effectuées par les Participants dans le cadre de leur participation à la Compétition. En participant à la Compétition, tous les Participants acceptent de se conformer aux présentes CGV et aux règles du concours LMGC EU Race Days (le "**Règlement du concours**"). L'inscription est obligatoire pour participer à la Compétition.

La Compétition se déroulera dans des magasins sélectionnés et les CGV et le Règlement du concours doivent être acceptés par tous les Participants sur place avant l'inscription.

La Compétition se déroulera sur Forza Motorsport (2023) ("**Forza**"), qui sera désigné comme le(s) "**Jeu(x)**" sur les consoles Xbox fournies par les magasins ou points de vente locaux ("**Places-formes prises en charge**"). Il est expressément indiqué, par souci de clarté, pour les Participants souhaitant tenter de se qualifier pour la LMGC (s'ils sont déclarés vainqueurs de la compétition LMGC EU Race Days), qu'un compte Microsoft/Xbox personnel et une copie du Jeu sont indispensables.

Les Prix (tels que définis ci-dessous) seront attribués aux Participants conformément aux CGV dans le cadre de leur participation à la Compétition.

1. ÉLIGIBILITÉ DES PARTICIPANTS

1.1 Inscription; Acceptation des CGV La Compétition se déroulera dans les magasins locaux de mi/fin octobre jusqu'à mi-novembre 2023. Les Participants doivent s'inscrire en personne dans le magasin local correspondant ou le point de vente où ils se trouvent pour participer à la Compétition et accepter les présentes CGV. L'inscription sera effectuée par un représentant de Logitech qui demandera au Participant potentiel de remplir un formulaire Google avec certaines informations requises. Une fois inscrits, les Participants pourront essayer la gamme de produits Logitech Simulation et effectuer une course/épreuve contre la montre sur Forza Motorsport 2023.

Tout Participant âgé de moins de 18 ans doit obtenir la permission de ses parents ou tuteurs légaux pour s'inscrire. Le Concours est nul et non avenue là où la loi l'interdit.

En participant à la Compétition, les participants acceptent (i) d'être autorisés à s'inscrire et à participer; (ii) d'avoir lu et accepté les présentes CGV, le Règlement du concours, et la Politique de confidentialité de Logitech (lien). Les Participants acceptent d'être liés par les présentes CGV et les décisions de Logitech dans le cadre de la Compétition. Les Participants reconnaissent que les Jeux et toute autre activité liée à un partenaire ou un sous-traitant de Logitech sont régis par leurs Conditions générales et leurs Politiques de confidentialité respectives. Logitech n'assume aucune responsabilité pour toute condition d'utilisation ou politique autre que les siennes. Logitech se réserve le droit de disqualifier un Participant s'il enfreint l'une des conditions du Règlement officiel et du Règlement sportif, ou si son comportement est contraire à l'esprit ou au règlement de la

Compétition.

Logitech se réserve le droit:

- d'altérer, de modifier ou de compléter les présentes CGV lorsqu'il le juge nécessaire pour clarifier les termes, corriger des erreurs ou se conformer aux modifications de la loi en vigueur afin d'assurer une Compétition équitable pour tous les Participants;
- d'annuler, de modifier ou de suspendre la Compétition, ou une partie de celle-ci, si la tricherie, un virus, un bogue ou tout autre événement imprévu ou inattendu affecte la tenue, la sécurité, l'équité et/ou l'intégrité de la Compétition;
- de modifier, suspendre, reporter ou interrompre, temporairement ou définitivement, à tout moment et si nécessaire, la Compétition, ou une partie de celle-ci, avec ou sans préavis, pour des raisons indépendantes de sa volonté, notamment en cas de Force majeure (tel que défini dans la section 7.4).

1.2 Âge

Les Participants doivent être âgés d'au moins 16 ans au moment de l'inscription. Les Participants n'ayant pas atteint l'âge de la majorité dans leur pays de résidence doivent demander à un parent ou à un tuteur légal de lire et d'accepter les présentes CGV en leur nom et de les accompagner à tous les événements ou expériences en personne.

1.3 Résidence

Les participants doivent résider légalement dans un pays éligible pour participer à la Compétition. Veuillez consulter la liste des pays non éligibles (**Annexe A: pays non éligibles**). L'**annexe B** présente une liste de tous les pays éligibles qui sont considérés comme faisant partie de l'UE aux fins de la Compétition LMGC EU Race Days.

1.4 Employés de Logitech, employés de McLaren; conflit d'intérêts

Les responsables, directeurs et employés de Logitech, de McLaren Racing, leurs filiales et sociétés affiliées, ainsi que toutes les agences de publicité, de marketing et de supervision, toute personne ayant participé au développement, à la production ou à la distribution de matériel de cette Compétition, les membres de leur famille immédiate (parents, beaux-parents, grands-parents, partenaires civiles ou époux) ou les personnes vivant sous le même toit (qu'elles fassent partie de leur famille ou non) ne sont pas autorisés à participer à cette Compétition.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

2.1 Comment participer

Tous les Participants inscrits participeront à la compétition selon les instructions de l'organisateur de la Compétition. Le format de course pour la Compétition sera la McLaren P1 GTR sur Hakone. Les Participants participeront à la Compétition en mode solo en utilisant le mode libre du jeu avec des paramètres prédéfinis gérés par un représentant en magasin. Une session consistera à effectuer quatre (4) tours sur la piste, le véhicule et les paramètres désignés, à partir desquels le meilleur tour du Participant sera pris en compte, noté et dûment annoté par le représentant en magasin. Toutes ces informations peuvent être modifiées par l'organisateur du tournoi s'il le juge nécessaire pour le bon déroulement de la Compétition.

2.2. Inscriptions par personne

Chaque Participant ne peut participer à la Compétition qu'en son nom propre. Les inscriptions pour le compte d'une autre personne ne seront pas acceptées et les candidatures jointes ne sont pas autorisées. Chaque Participant peut participer plus d'une fois dans le même magasin ou dans plusieurs magasins, tant que toutes les instructions fournies par les représentants commerciaux de Logitech sont suivies à tout moment, ainsi que les présentes CGV.

2.3 Photos, audio et vidéo

Les Participants consentent et acceptent d'être interviewés, photographiés et filmés à pendant la Compétition, et que Logitech, les sociétés du groupe et les propriétaires des licences ont le droit d'utiliser et d'exploiter le nom, la voix, le slogan, la ressemblance, les photographies, les images (fixes et animées), et la biographie du Participant, ainsi que les informations sur les prix, le nom dans le jeu, les statistiques, les performances et tous films, streams, photos, audio et citations qui en résultent à leurs propres fins publicitaires en rapport avec la Compétition, toutes les finales et/ou ladite Compétition sans autre paiement ou compensation, à perpétuité et pour tous les supports. La contrepartie pour l'octroi des droits prévus aux présentes est incluse dans les Prix à attribuer, conformément aux présentes CGV.

2.4. Acceptation du Règlement de la Compétition

Tous les Participants doivent accepter les présentes CGV, ainsi que les règles du concours Logitech McLaren G Challenge EU Race Days (le "Règlement de la compétition") afin de pouvoir être éligible à une participation et de pouvoir recevoir un Prix. L'acceptation du Règlement de la compétition requiert l'engagement de la part des Participants à fournir leurs services dans le respect de ce Règlement de la compétition.

3. CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Logitech n'accepte pas:

- (a) la responsabilité pour les inscriptions à la Compétition qui sont perdues, égarées, endommagées ou en retard, peu importe la cause, notamment, par exemple, suite à tout(e) défaillance postale, défaillance d'équipement, dysfonctionnement technique, défaillance matérielle ou logicielle du système, satellite, réseau, serveur ou ordinateur de toute sorte; ou
- (b) une preuve d'envoi ou de transmission comme preuve de réception de l'inscription à la Compétition; ou
- (c) la responsabilité en cas de retard, de délai, de réponse lente, d'encombrement de la transmission de données ou de lenteur de la connexion liée à la Compétition ou à des activités et actions dans le jeu (y compris des actions liées à la course), par exemple en raison de l'éloignement du ou des serveur(s) ou de mauvaise connexion Internet.

4. PRIX

Les prix suivants seront remis aux gagnants:

- Les trois (3) participants les plus rapides se rendront aux demi-finales en ligne du LMCG en février afin de concourir pour gagner de l'argent et d'autres prix conformément au Règlement officiel de la LMCG. L'un des prix que les participants qui se qualifieront pour les demi-finales de la LMCG en ligne auront la chance de gagner sera notamment un voyage pour assister au Grand Prix de F1. **Il est expressément indiqué que les Participants qui se qualifient pour les demi-finales en ligne de la LMGC devront accepter les CGV de la LMGC et se conformer à toutes les conditions d'éligibilité de la LMGC 2024 afin de pouvoir concourir pour les prix de la LMGC 2024.**
- **Prix de participation:** À la discrétion de chaque site, les Participants gagneront des prix tels que des produits dérivés, des casquettes, des sacs à dos, des t-shirts, des autocollants, des réductions, etc., tel que défini localement par chaque magasin.
- **Participant le plus rapide du magasin/pays/jour/week-end :** Sous réserve de l'appréciation de chaque site, les participants les plus rapides auront une chance de gagner des produits dérivés, des casquettes, des sacs à dos, des t-shirts, des autocollants, des réductions, qui pourraient être étendues au matériel Logitech G, à ses produits, à ses offres groupées de produits, à ses cartes-

cadeaux, etc.

Par exemple, le participant le plus rapide du week-end dans un magasin donné peut gagner un volant de course Logitech G923 gratuit.

Les prix basés sur les aptitudes peuvent différer, sont soumis à un inventaire et seront déterminés par chaque site. Les informations exactes seront communiquées par un représentant de Logitech dans le cadre de la procédure d'inscription dans le magasin avant la Compétition.

Il est expressément indiqué que tous les Participants doivent prêter attention aux prix offerts et annoncés dans le magasin concerné à chaque moment précis afin de savoir ce à quoi ils peuvent prétendre dans chaque cas.

Les prix ne seront attribués que si les participants se conforment pleinement aux présentes CGV. En cas de non-respect d'une disposition du présent Règlement officiel et du Règlement sportif par les Participants, ceux-ci seront disqualifiés de la Compétition et perdront tout droit de recevoir les Prix indiqués dans le Règlement sportif.

Les Prix seront expédiés à l'adresse fournie par les gagnants respectifs lors de l'inscription et seront gérés par Logitech. Les Prix ne sont ni transférables ni remboursables. Ils doivent être acceptés en l'état au moment de la remise dans le cadre des services fournis, et ne peuvent pas être revendus à profit. Aucune somme d'argent équivalente ni produit ou lot de compensation ne sera disponible. Cependant, Logitech se réserve le droit de remplacer le lot, sans préavis et à tout moment, par un produit similaire ou par la dernière version d'un produit appartenant à la même catégorie. Tout impôt et tous frais de douane sur les Prix sont à la charge des gagnants.

Logitech fera tous les efforts raisonnables pour contacter les Gagnants des Prix dès que possible après les annonces.

Les gagnants des Prix auront cinq (5) jours à partir de la réception de la notification pour réclamer les prix, comme indiqué dans leur e-mail de notification. Si les Prix ne sont pas réclamés au cours de cette période, ils seront considérés comme perdus. Les Prix ne peuvent pas être réclamés par un tiers au nom des gagnants. Logitech se réserve le droit d'offrir les Prix non réclamés au Participant éligible suivant.

Logitech ne peut être tenu responsable si les Gagnants ne sont pas en mesure de récupérer leurs Prix.

5. LIMITES DE RESPONSABILITÉ

5.1

Dans la mesure permise par la loi, Logitech, McLaren Racing, leurs agents ou distributeurs ne seront en aucun cas responsables d'indemniser les gagnants ou d'accepter toute responsabilité en cas de perte, dommage, blessure ou décès pouvant survenir du fait de leur participation à la Compétition ou de l'acceptation du Prix, sauf s'ils sont causés par la négligence grave ou une faute délibérée de Logitech, McLaren Racing, leurs agents ou leurs distributeurs, ou de leurs employés. Les droits statutaires des Gagnants ne sont pas affectés. En outre, Logitech, McLaren Racing, leurs agents ou distributeurs déclinent toute responsabilité concernant les certifications ou autorisations de concours liées à la Compétition ou à l'esports.

5.2

Logitech, McLaren Racing, leurs agents ou distributeurs rejettent toute responsabilité pour les coûts associés à tout prix ou à la participation à la Compétition qui ne sont pas expressément déclarés comme relevant de leur responsabilité dans les présentes CGV. En outre, chaque gagnant d'un Prix est seul responsable de toutes les taxes locales, nationales et fédérales applicables, y compris les impôts sur ses revenus.

5.3

Logitech, McLaren Racing, leurs agents ou distributeurs ne peuvent être tenus responsables de tout préjudice ou dommage causé à l'ordinateur ou la console de tout Participant ou de toute autre personne, lié à ou résultant de la participation ou du téléchargement de documents dans le cadre de la Compétition, sauf dans la mesure où (i) la mort ou des blessures corporelles sont causées par la négligence grave de Logitech, McLaren Racing, leurs agents ou distributeurs; (ii) cette responsabilité découle d'une fraude ou d'une présentation déformée et frauduleuse; ou (iii) pour toute autre raison ou pour toute cause qui ne peut être exclue par la loi.

5.4

Logitech, McLaren Racing, leurs agents ou distributeurs ne peuvent être tenus responsables de toute violation de leurs obligations relatives à la Compétition si cette violation est provoquée par des circonstances hors de leur contrôle ou des cas de force majeure ("Force majeure"). Les cas de Force majeure incluent notamment les épidémies, les pandémies, les conditions météorologiques, les incendies, les inondations, les ouragans, les grèves, les conflits sociaux, les guerres, les hostilités, les troubles politiques, les émeutes, les troubles civils, les accidents inévitables, les modifications de la législation et les cas de force majeure.

6. PROPRIÉTÉ DES INSCRIPTIONS À LA COMPÉTITION ET DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

6.1

En soumettant une inscription à la Compétition et tout document associé, le Participant accepte (en contrepartie de l'engagement de Logitech visant à attribuer les Prix conformément aux présentes CGV):

- (a) d'attribuer à Logitech tous les droits de propriété intellectuelle les concernant, avec une garantie de titre complète; et
- (b) de renoncer (dans les limites prévues par les lois applicables du pays de résidence du Participant) à tous les droits moraux sur le formulaire de participation à la compétition et aux droits moraux survenant dans le cadre de l'inscription du Participant, auxquels le Participant peut, maintenant ou à tout moment, avoir droit en vertu de toutes les législations applicables. Les droits statutaires divergents ne sont pas affectés.

6.2

Les Participants ne doivent pas s'associer à la Compétition de manière commerciale, ni utiliser les droits de propriété intellectuelle de Logitech, ni modifier, adapter, traduire ou créer des oeuvres dérivées, et ils ne doivent pas non plus autoriser des tiers à le faire sans le consentement écrit préalable de Logitech. L'enregistrement, la diffusion ou toute exploitation des images de la Compétition sans l'accord préalable de Logitech est strictement interdit.

7. PROTECTION DES DONNÉES ET CONFIDENTIALITÉ

7.1

Politique de confidentialité. Logitech s'engage à respecter et à protéger la confidentialité des Participants de cette Compétition, tel que décrit dans la Politique de confidentialité de Logitech ([lien](#)). Avant de participer à la Compétition, les Participants doivent lire attentivement la Politique de confidentialité de Logitech, qui explique comment Logitech collecte, utilise, partage et divulgue les informations personnelles des Participants au cours de la Compétition, et détaille les mécanismes de protection des données mis en place par Logitech pour protéger la vie privée des Participants. La Politique de confidentialité de Logitech est intégrée aux présentes CGV, comme énoncé dans les présentes.

7.2

Collecte et utilisation. Logitech collecte et utilise les informations personnelles des Participants au cours du processus de la Compétition, y compris lorsqu'un Participant utilise les produits et services de Logitech, par exemple lorsqu'un Participant reçoit des services de Logitech. Logitech utilise les informations collectées pour assurer le bon fonctionnement et l'administration correcte de la Compétition, pour organiser des concours promotionnels et fournir ses produits et services aux Participants. Logitech peut aussi utiliser les informations collectées à des fins publicitaires, comme indiqué dans le présent Règlement officiel, et peut notifier les Participants lorsqu'ils remportent la Compétition, ou si les termes de la Compétition ont été modifiés, et pour informer les Participants de promotions spéciales, d'événements et des changements de politique, par e-mail, SMS et notification push. Logitech peut également collecter des données agrégées et/ou statistiques reflétant la participation des Participants à la Compétition. Logitech utilise ces données agrégées et/ou statistiques à des fins de suivi, de production de rapports et d'autres tâches liées aux activités de Logitech et conformément à sa propre Politique de confidentialité.

7.3

Partage et divulgation. Logitech ne procède pas au partage, à l'échange, à la location, à la vente ni à toute divulgation des informations personnelles des Participants à des sociétés non affiliées. Logitech peut partager les informations personnelles des Participants, avec leur consentement, ou si cela est nécessaire, avec des partenaires impliqués dans la Compétition ou dans le but de fournir des services ou un support concernant les produits et services demandés ou autorisés par le Participant.

7.4

Stockage et protection des informations. En vue de protéger les informations personnelles du Participant contre tout(e) accès, utilisation ou divulgation non autorisé(e), Logitech utilise diverses technologies et procédures de sécurité, comme le chiffrement SSL. Logitech peut stocker et traiter les informations personnelles des Participants aux États-Unis ou dans tout autre pays dans lequel Logitech ou ses partenaires, filiales ou prestataires de services possèdent des bureaux. Logitech prend les mesures nécessaires pour s'assurer que les données qu'il collecte sont traitées conformément à la Politique de confidentialité de Logitech, au Règlement officiel et aux exigences de la législation applicable, où que les informations personnelles soient utilisées.

8. GÉNÉRAL

8.1

En cas de possibilités de violation du présent Règlement officiel, Logitech peut, à sa seule discrétion, se réserver le droit d'exclure le Participant de la Compétition.

8.2

Toutes les décisions concernant l'interprétation du présent Règlement officiel, l'admissibilité, la planification et la mise en oeuvre de la Compétition incombent uniquement à Logitech (et toute personne agissant en son nom), dont les décisions sont définitives. Sauf disposition contraire imposée par la loi en vigueur dans le pays de résidence du Participant à laquelle il ne peut être dérogé par accord, les décisions de Logitech ne peuvent faire l'objet d'un appel et ne peuvent donner lieu à aucune réclamation en dommages-intérêts ou tout autre recours légal ou équitable. Les Participants acceptent d'être liés par les décisions définitives de Logitech (et de toute personne agissant en son nom).

8.3

Logitech se réserve le droit de rendre nulle, de suspendre, d'annuler ou de modifier la Compétition si cela est nécessaire.

8.4

Sauf disposition contraire imposée par la loi en vigueur dans le pays de résidence du Participant à laquelle il ne peut être dérogé par accord, le présent Règlement officiel est régi par la loi suisse et les parties se soumettent à la juridiction exclusive des tribunaux de Lausanne, Suisse.

8.5

Une copie du présent Règlement officiel est disponible à l'adresse: www.logitechgchallenge.com.

Annexe A

Pays non éligibles

Iran, Corée du Nord, Syrie, Soudan, Cuba, Crimée, Ukraine, Russie.

Annexe B

Liste des pays par Région

UE

Albanie
Andorre
Autriche
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Croatie
Chypre
République tchèque
Danemark
Estonie
Finlande
France
Allemagne

Gibraltar
Grèce
Hongrie
Islande
Irlande
Israël
Lettonie
Lituanie
Lituanie
Luxembourg
Macédoine
Malte
Moldavie
Monaco

Monténégro
Pays-Bas
Norvège
Pologne
Portugal
Roumanie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Espagne
Suède
Suisse
Royaume-Uni